

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007182700055	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA GRANDANGOULEME
--	--

POSTE COMPTABLE DE : ANGOULEME

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BA ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	30
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	39
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	41
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	43
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	45
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	46
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	47
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	49
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	50
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	54
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 790 000,00	11 406 918,26
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	T		
R	S		
T	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 383 081,74
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	13 790 000,00	13 790 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 251 242,84	8 983 000,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	T		
R	S		
T	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	408 374,37	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 323 382,79	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 983 000,00	8 983 000,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	22 773 000,00	22 773 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 485 230,00	0,00	4 440 900,00	4 440 900,00	4 440 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 865 500,00	0,00	2 836 328,00	2 836 328,00	2 836 328,00
014	Atténuations de produits	53 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	49 721,00	0,00	179 982,00	179 982,00	179 982,00
Total des dépenses de gestion des services		6 453 451,00	0,00	7 487 210,00	7 487 210,00	7 487 210,00
66	Charges financières	425 000,00	0,00	625 000,00	625 000,00	625 000,00
67	Charges exceptionnelles	206 549,00	0,00	141 790,00	141 790,00	141 790,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		242 000,00	242 000,00	242 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 085 000,00	0,00	8 496 000,00	8 496 000,00	8 496 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 729 000,00		1 594 000,00	1 594 000,00	1 594 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 550 000,00		3 700 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 279 000,00		5 294 000,00	5 294 000,00	5 294 000,00
TOTAL		12 364 000,00	0,00	13 790 000,00	13 790 000,00	13 790 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 790 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 878 200,00	0,00	10 816 540,00	10 816 540,00	10 816 540,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	251 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		10 129 700,00	0,00	10 823 040,00	10 823 040,00	10 823 040,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3,51	0,00	11 878,26	11 878,26	11 878,26
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 129 703,51	0,00	10 834 918,26	10 834 918,26	10 834 918,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	580 000,00		572 000,00	572 000,00	572 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		580 000,00		572 000,00	572 000,00	572 000,00
TOTAL		10 709 703,51	0,00	11 406 918,26	11 406 918,26	11 406 918,26

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 383 081,74
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 790 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 722 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00	5 600,00	41 680,00	41 680,00	47 280,00
21	Immobilisations corporelles	613 593,07	226 385,65	755 441,84	755 441,84	981 827,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 206 000,00	176 388,72	759 600,00	759 600,00	935 988,72
	Total des opérations d'équipement	3 574 600,43	0,00	4 182 521,00	4 182 521,00	4 182 521,00
	Total des dépenses d'équipement	5 419 193,50	408 374,37	5 739 242,84	5 739 242,84	6 147 617,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 780 000,00	0,00	1 940 000,00	1 940 000,00	1 940 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 780 000,00	0,00	1 940 000,00	1 940 000,00	1 940 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 199 193,50	408 374,37	7 679 242,84	7 679 242,84	8 087 617,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	580 000,00		572 000,00	572 000,00	572 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	90 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	670 000,00		572 000,00	572 000,00	572 000,00
	TOTAL	7 869 193,50	408 374,37	8 251 242,84	8 251 242,84	8 659 617,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	323 382,79
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 983 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 500 193,50	0,00	2 957 242,84	2 957 242,84	2 957 242,84
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 500 193,50	0,00	2 957 242,84	2 957 242,84	2 957 242,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 130 806,50	0,00	731 757,16	731 757,16	731 757,16
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 130 806,50	0,00	731 757,16	731 757,16	731 757,16
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 631 000,00	0,00	3 689 000,00	3 689 000,00	3 689 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 729 000,00		1 594 000,00	1 594 000,00	1 594 000,00

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 550 000,00		3 700 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	90 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 369 000,00		5 294 000,00	5 294 000,00	5 294 000,00
TOTAL		10 000 000,00	0,00	8 983 000,00	8 983 000,00	8 983 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 983 000,00
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 722 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 440 900,00		4 440 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 836 328,00		2 836 328,00
014	Atténuations de produits	30 000,00		30 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	179 982,00		179 982,00
66	Charges financières	625 000,00	0,00	625 000,00
67	Charges exceptionnelles	141 790,00	0,00	141 790,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	242 000,00	3 700 000,00	3 942 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 594 000,00	1 594 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	8 496 000,00	5 294 000,00	13 790 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 790 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	572 000,00	572 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 940 000,00	0,00	1 940 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 182 521,00		4 182 521,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	47 280,00	0,00	47 280,00
21	Immobilisations corporelles (6)	981 827,49	0,00	981 827,49
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	935 988,72	0,00	935 988,72
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	8 087 617,21	572 000,00	8 659 617,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	323 382,79
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 983 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 816 540,00		10 816 540,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 500,00		1 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 878,26	572 000,00	583 878,26
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 834 918,26	572 000,00	11 406 918,26

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 383 081,74
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 790 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 957 242,84	0,00	2 957 242,84
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 700 000,00	3 700 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 594 000,00	1 594 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 957 242,84	5 294 000,00	8 251 242,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	731 757,16
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 983 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 485 230,00	4 440 900,00	4 440 900,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	999 000,00	1 671 609,00	1 671 609,00
6062	Produits de traitement	175 000,00	257 000,00	257 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	20 000,00	26 320,00	26 320,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6066	Carburants	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	225 800,00	223 790,00	223 790,00
611	Sous-traitance générale	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6135	Locations mobilières	25 800,00	35 800,00	35 800,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	9 500,00	17 525,00	17 525,00
61523	Entretien, réparations réseaux	75 000,00	80 000,00	80 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	85 600,00	152 570,00	152 570,00
61551	Entretien matériel roulant	23 500,00	23 500,00	23 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	91 600,00	61 200,00	61 200,00
6156	Maintenance	127 562,00	171 175,00	171 175,00
6161	Multirisques	35 000,00	35 000,00	35 000,00
618	Divers	962 138,00	1 035 770,00	1 035 770,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	100,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	16 000,00	16 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	7 500,00	6 000,00	6 000,00
6241	Transports sur achats	1 650,00	2 750,00	2 750,00
6248	Divers	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6256	Missions	3 300,00	1 200,00	1 200,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	45 600,00	62 050,00	62 050,00
6282	Frais de gardiennage	1 000,00	940,00	940,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	5 321,00	5 321,00
6287	Remboursements de frais	45 550,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	428 000,00	453 300,00	453 300,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	39 000,00	39 000,00
6288	Autres	12 100,00	12 180,00	12 180,00
6353	Impôts indirects	1 450,00	1 450,00	1 450,00
6358	Autres droits	380,00	250,00	250,00
6378	Autres taxes et redevances	4 900,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 865 500,00	2 836 328,00	2 836 328,00
6331	Versement de mobilité	26 459,00	26 477,00	26 477,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 782,00	7 788,00	7 788,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 008,00	15 575,00	15 575,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 546 540,00	1 547 336,00	1 547 336,00
6413	Primes et gratifications	451 233,00	429 136,00	429 136,00
6414	Indemnités et avantages divers	11 900,00	11 726,00	11 726,00
6415	Supplément familial	33 340,00	23 205,00	23 205,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	267 244,00	264 944,00	264 944,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	449 885,00	451 634,00	451 634,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	6 537,00	6 197,00	6 197,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	5 580,00	5 618,00	5 618,00
6471	Prestations directes	1 492,00	1 492,00	1 492,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 500,00	10 200,00	10 200,00
648	Autres charges de personnel	35 000,00	35 000,00	35 000,00
014	Atténuations de produits (7)	53 000,00	30 000,00	30 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	53 000,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	49 721,00	179 982,00	179 982,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	17 700,00	24 980,00	24 980,00
6541	Créances admises en non-valeur	22 019,00	150 000,00	150 000,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	5 000,00	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	2,00	2,00	2,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 453 451,00	7 487 210,00	7 487 210,00
66	Charges financières (b) (8)	425 000,00	625 000,00	625 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	420 000,00	610 000,00	610 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	10 000,00	10 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	206 549,00	141 790,00	141 790,00

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 100,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 000,00	4 200,00	4 200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	40 000,00	10 340,00	10 340,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	44 600,00	58 300,00	58 300,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	38 600,00	38 950,00	38 950,00
678	Autres charges exceptionnelles	78 249,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	242 000,00	242 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00	242 000,00	242 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 085 000,00	8 496 000,00	8 496 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 729 000,00	1 594 000,00	1 594 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 550 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 550 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 279 000,00	5 294 000,00	5 294 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 279 000,00	5 294 000,00	5 294 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 364 000,00	13 790 000,00	13 790 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			13 790 000,00
---	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	78 739,59
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-68 739,59
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
64198	Autres remboursements	0,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 878 200,00	10 816 540,00	10 816 540,00
704	Travaux	700 000,00	800 000,00	800 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	8 620 000,00	9 430 000,00	9 430 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7068	Autres prestations de services	100 000,00	120 000,00	120 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	27 200,00	26 770,00	26 770,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	381 000,00	389 770,00	389 770,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	251 500,00	1 500,00	1 500,00
741	Primes d'épuration	250 000,00	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	1 500,00	1 500,00	1 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		10 129 700,00	10 823 040,00	10 823 040,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3,51	11 878,26	11 878,26
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	10 000,00	10 000,00
778	Autres produits exceptionnels	3,51	1 878,26	1 878,26
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		10 129 703,51	10 834 918,26	10 834 918,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	580 000,00	572 000,00	572 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	580 000,00	572 000,00	572 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		580 000,00	572 000,00	572 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 709 703,51	11 406 918,26	11 406 918,26

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 383 081,74
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 790 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	25 000,00	41 680,00	41 680,00
2031	Frais d'études	10 000,00	30 000,00	30 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	11 680,00	11 680,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	613 593,07	755 441,84	755 441,84
2111	Terrains nus	10 000,00	3 900,00	3 900,00
2128	Aménagement Autres terrains	21 000,00	17 000,00	17 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	55 000,00	55 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	105 400,00	154 080,00	154 080,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	18 300,00	26 500,00	26 500,00
21562	Service d'assainissement	345 220,00	352 520,00	352 520,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	71 200,00	57 000,00	57 000,00
2184	Mobilier	18 000,00	11 400,00	11 400,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 473,07	58 041,84	58 041,84
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 206 000,00	759 600,00	759 600,00
2312	Terrains	60 000,00	60 000,00	60 000,00
2313	Constructions	576 000,00	129 600,00	129 600,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	570 000,00	570 000,00	570 000,00
35015	Opération d'équipement n° 35015 (5)	0,00	400 000,00	400 000,00
35016	Opération d'équipement n° 35016 (5)	0,00	2 350 000,00	2 350 000,00
3511	Opération d'équipement n° 3511 (5)	300 000,00	0,00	0,00
35201801	Opération d'équipement n° 35201801 (5)	75 000,00	2 245,62	2 245,62
35201802	Opération d'équipement n° 35201802 (5)	81 000,00	92 605,88	92 605,88
35201901	Opération d'équipement n° 35201901 (5)	8 600,43	100,00	100,00
35202001	Opération d'équipement n° 35202001 (5)	10 000,00	0,00	0,00
35202002	Opération d'équipement n° 35202002 (5)	800 000,00	885,00	885,00
3521012	Opération d'équipement n° 3521012 (5)	2 000 000,00	831 684,50	831 684,50
3521013	Opération d'équipement n° 3521013 (5)	300 000,00	420 000,00	420 000,00
3521014	Opération d'équipement n° 3521014 (5)	0,00	85 000,00	85 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 419 193,50	5 739 242,84	5 739 242,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 780 000,00	1 940 000,00	1 940 000,00
1641	Emprunts en euros	1 740 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	40 000,00	40 000,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 780 000,00	1 940 000,00	1 940 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 199 193,50	7 679 242,84	7 679 242,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	580 000,00	572 000,00	572 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	580 000,00	572 000,00	572 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	335 000,00	330 000,00	330 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	30 000,00	31 000,00	31 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	98 000,00	90 000,00	90 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	6 000,00	6 000,00	6 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	38 000,00	38 000,00	38 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	8 000,00	11 000,00	11 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	65 000,00	65 000,00	65 000,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	0,00	1 000,00	1 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	90 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	90 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		670 000,00	572 000,00	572 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 869 193,50	8 251 242,84	8 251 242,84

+

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			408 374,37
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			323 382,79
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			8 983 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 500 193,50	2 957 242,84	2 957 242,84
1641	Emprunts en euros	2 500 193,50	2 957 242,84	2 957 242,84
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 500 193,50	2 957 242,84	2 957 242,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 130 806,50	731 757,16	731 757,16
1064	Réserves réglementées	0,00	9 436,00	9 436,00
1068	Autres réserves	2 130 806,50	722 321,16	722 321,16
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 130 806,50	731 757,16	731 757,16
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 631 000,00	3 689 000,00	3 689 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 729 000,00	1 594 000,00	1 594 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 550 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
28031	Frais d'études	3 000,00	4 000,00	4 000,00
28033	Frais d'insertion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	40 000,00	34 000,00	34 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	5 000,00	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	535 000,00	545 000,00	545 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	230 000,00	231 000,00	231 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	200,00	1 000,00	1 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	66 000,00	47 000,00	47 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 911 000,00	2 051 000,00	2 051 000,00
28155	Outillage industriel	18 000,00	14 000,00	14 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	200 000,00	212 000,00	212 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	3 800,00	4 000,00	4 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	180 000,00	180 000,00	180 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	225 000,00	230 000,00	230 000,00
28182	Matériel de transport	85 000,00	100 000,00	100 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	32 000,00	25 000,00	25 000,00
28184	Mobilier	7 000,00	10 000,00	10 000,00
28188	Autres	8 000,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 279 000,00	5 294 000,00	5 294 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	90 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	90 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 369 000,00	5 294 000,00	5 294 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 000 000,00	8 983 000,00	8 983 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 983 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35015 (1)
LIBELLE : SOP/ CREAT° 3ème SURPRESSEUR D'AIR STEP FREGENEUIL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-400 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35016 (1)
LIBELLE : SOP/ SCHEMA DIRECTEUR ASST TX CANA & OUVRAGES 2023

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	2 350 000,00	b 2 350 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 350 000,00	2 350 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	2 350 000,00	2 350 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 350 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3511 (1)
LIBELLE : SOP/ PROG 2021 CANA ET OUVRAGES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 362 685,46	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 362 685,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 362 685,46	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35201801 (1)
LIBELLE : SOP/ STEP VINDELLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 551 612,69	a 0,00	2 245,62	b 2 245,62	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 551 612,69	0,00	2 245,62	2 245,62	0,00
2312	Terrains	21 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	170 151,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 359 591,22	0,00	2 245,62	2 245,62	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 245,62
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35201802 (1)
LIBELLE : SOP/ SCHEMA DIRECTEUR ASST

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		668 394,12	a 0,00	92 605,88	b 92 605,88	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	668 394,12	0,00	92 605,88	92 605,88	0,00
2031	Frais d'études	667 494,12	0,00	92 605,88	92 605,88	0,00
2033	Frais d'insertion	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-92 605,88
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35201901 (1)
LIBELLE : SOP/ PROG 2019 CANA ET OUVRAGES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 585 667,01	a 0,00	100,00	b 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 585 667,01	0,00	100,00	100,00	0,00
2313	Constructions	8 666,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 577 000,76	0,00	100,00	100,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35202001 (1)
LIBELLE : SOP/ PROG 2020 CANA ET OUVRAGES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 271 406,66	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 271 406,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	41 550,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 229 856,26	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35202002 (1)
LIBELLE : SOP/ REHAB LES PLANES ST YRIEIX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 296 655,77	a 0,00	885,00	b 885,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 295 935,77	0,00	885,00	885,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 295 935,77	0,00	885,00	885,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-885,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3521012 (1)
LIBELLE : SOP/ PROG 2022 CANA ET OUVRAGES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 468 315,50	a 0,00	831 684,50	b 831 684,50	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 468 315,50	0,00	831 684,50	831 684,50	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 468 315,50	0,00	831 684,50	831 684,50	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-831 684,50
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3521013 (1)
LIBELLE : SOP/ ACQ VEH LOURDS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	420 000,00	b 420 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-420 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3521014 (1)
LIBELLE : SOP/ ACQ VEH LEGERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	85 000,00	b 85 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-85 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					35 009 007,68									
1641 Emprunts en euros (total)					35 009 007,68									
480 CE Asst GA1	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	14/12/2004	12/01/2005	30/03/2005	2 400 000,00	F	Taux fixe à 3,96%	3,960	3,960	EUR	T	C	O	A-1
494 CE Asst GA1	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	08/12/2004	30/06/2011	30/09/2011	833 000,00	F	Taux fixe à 3,96%	3,960	3,960	EUR	T	C	O	A-1
499 CDC Asst GA1	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2011	01/04/2012	01/07/2012	3 000 000,00	V	LEP + 1,35%	4,100	4,111	EUR	T	C	O	A-1
507 CA CIB Asst GA1	Crédit Agricole Charente Périgord	22/08/2012	19/09/2012	19/12/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,72%	4,720	4,799	EUR	T	C	O	A-1
518 ARKEA Asst GA1	Crédit Mutuel Arkea	15/12/2014	15/12/2014	30/03/2015	3 000 000,00	F	Taux fixe à 2,19%	2,190	2,190	EUR	T	C	O	A-1
532 CRCA Asst Voeuil	Crédit Agricole Charente Périgord	24/10/2013	28/11/2013	28/02/2014	30 000,00	F	Taux fixe à 3,36%	3,360	3,360	EUR	A	P	O	A-1
534 CA BFT Asst BC	Crédit Agricole Charente Périgord	29/07/2009	15/08/2009	15/02/2011	500 000,00	F	Taux fixe à 4,74%	4,740	4,806	EUR	T	P	O	A-1
535 CA BFT Asst BC	Crédit Agricole Charente Périgord	29/07/2009	15/09/2009	15/03/2011	400 000,00	V	Euribor 3m + 0,86%	1,630	1,653	EUR	T	P	O	A-1
537 CRCA Asst BC	Crédit Agricole Charente Périgord	27/11/2011	10/04/2012	15/07/2012	100 000,00	F	Taux fixe à 4,46%	4,460	4,460	EUR	T	P	O	A-1
538 CRCA Asst BC	Crédit Agricole Charente Périgord	27/03/2014	20/05/2014	20/08/2014	250 000,00	F	Taux fixe à 3,26%	3,260	3,260	EUR	T	C	O	A-1
539 CRCA Asst BC	Crédit Agricole Charente Périgord	09/01/2015	16/01/2015	20/04/2015	741 306,00	F	Taux fixe à 1,95%	1,950	1,950	EUR	T	C	O	A-1
542 CE Asst BC	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	09/10/2013	15/11/2013	15/02/2014	250 000,00	F	Taux fixe à 3,76%	3,760	3,760	EUR	T	C	O	A-1
543 CE Asst BC	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	29/12/2010	05/07/2011	05/10/2011	1 250 000,00	F	Taux fixe à 3,95%	3,950	3,950	EUR	T	C	O	A-1
550 CMUT Asst BC	Crédit Mutuel Sud Ouest	19/11/2012	04/02/2013	30/04/2013	250 000,00	F	Taux fixe à 4,87%	4,870	4,870	EUR	T	C	O	A-1
551 CMut Asst BC	Crédit Mutuel Sud Ouest	19/11/2012	06/12/2012	30/03/2013	125 000,00	F	Taux fixe à 4,87%	4,870	4,870	EUR	T	C	O	A-1
552 BCME Asst Mouthiers	Crédit Mutuel Arkea	12/07/2006	03/09/2006	30/12/2006	230 000,00	F	Taux fixe à 4,00%	4,000	4,000	EUR	T	P	O	A-1

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
553 CMUT Asst Voeuil	Crédit Mutuel Sud Ouest	19/12/2012	01/03/2013	30/06/2013	150 000,00	F	Taux fixe à 4,94%	4,940	4,940	EUR	T	P	O	A-1
571 CRCA Asst VE	Crédit Agricole Charente Périgord	12/05/2009	20/05/2009	20/08/2010	160 000,00	F	Taux fixe à 4,40%	4,400	4,400	EUR	A	P	O	A-1
573 DEXIA Asst Claix	Société de Financement Local	22/05/2000	22/05/2000	01/08/2001	31 434,99	F	Taux fixe à 6,10%	6,100	6,100	EUR	A	P	O	A-1
574 DEXIA Asst Claix	Société de Financement Local	12/07/1999	01/06/2000	01/06/2001	381 122,54	F	Taux fixe à 6,16%	6,160	6,160	EUR	A	P	O	A-1
575 DEXIA Asst BC	Société de Financement Local	13/05/2003	25/05/2003	01/10/2003	164 195,52	F	Taux fixe à 5,44%	5,440	5,440	EUR	T	P	O	A-1
576 CE Asst BC	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	15/12/2009	18/12/2009	18/06/2010	450 000,00	F	Taux fixe à 4,19%	4,190	4,190	EUR	A	P	O	A-1
577 CE Crédit Foncier Asst BC	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	22/04/2016	03/05/2016	03/08/2016	1 100 000,00	F	Taux fixe à 1,97%	1,970	1,970	EUR	T	C	O	A-1
581 SGen Asst.	Société Générale	26/03/2018	03/04/2018	03/07/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1,52%	1,520	1,541	EUR	T	C	O	A-1
584 CRCA SMAEPA Asst.	Crédit Agricole Charente Périgord	05/12/2014	15/07/2018	15/10/2018	712 948,63	F	Taux fixe à 4,64%	4,640	4,640	EUR	T	P	O	A-1
592 SG Asst 3M€ GA2	Société Générale	22/07/2019	29/07/2019	29/10/2019	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1,06%	1,060	1,075	EUR	T	C	O	A-1
594_ARKEA_Asst_2M€	Crédit Mutuel Arkea	07/12/2020	11/12/2020	30/03/2021	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0,57%	0,570	0,570	EUR	T	C	O	A-1
599 Arkea Asst 3M€	Crédit Mutuel Arkea	29/10/2021	15/11/2021	28/02/2022	3 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,08%, flooré à 0,08%	0,080	0,081	EUR	T	C	O	A-1
602 SOCGEN Asst GA2	Société Générale	20/12/2022	26/12/2022	26/03/2023	2 500 000,00	V	Euribor 3m + 0,32%, flooré à 2,00%	2,461	2,495	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					579 969,94									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					579 969,94									

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
496 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	31/03/2011	31/03/2011	31/03/2012	69 706,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
500 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	10 716,30	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
501 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	66 871,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
502 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	16 074,80	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
503 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	100 306,50	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
504 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	55 725,60	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
505 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	8 930,60	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
510 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	1 530,90	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
511 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	9 553,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
512 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	2 296,40	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
513 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	14 329,50	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
515 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	7 960,80	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
519 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	15 921,60	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
520 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	2 551,60	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
521 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	3 061,80	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
522 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	19 106,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
523 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	4 592,80	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
524 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	28 659,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
525 AE Asst GA1	Agence de l'Eau Adour Garonne	03/06/2015	03/06/2015	03/06/2016	29 874,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
544 AE Asst Voeuil	Agence de l'Eau Adour Garonne	31/05/2012	19/03/2013	19/03/2014	29 575,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
545 AE Asst Voeuil	Agence de l'Eau Adour Garonne	07/06/2012	26/02/2014	26/02/2015	4 920,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
546 AE Asst Voeuil	Agence de l'Eau Adour Garonne	07/06/2012	19/03/2013	19/03/2014	19 680,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
547 AE Asst Voeuil	Agence de l'Eau Adour Garonne	31/05/2012	26/02/2014	26/02/2015	12 675,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
548 AE Asst VE	Agence de l'Eau Adour Garonne	10/02/2009	18/06/2009	18/06/2010	38 360,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
549 AE Asst VE	Agence de l'Eau Adour Garonne	10/02/2009	17/11/2011	17/11/2012	6 991,74	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					35 588 977,62									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		20 751 877,02					1 852 998,89	560 293,81	0,00	66 116,61
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		20 751 877,02					1 852 998,89	560 293,81	0,00	66 116,61
480 CE Asst GA1	N	0,00	A-1	240 000,00	2,00	F	Taux fixe à 3,96%	3,960	120 000,00	7 722,00	0,00	0,00
494 CE Asst GA1	N	0,00	A-1	123 407,22	2,00	F	Taux fixe à 3,96%	3,960	61 703,72	3 970,62	0,00	0,00
499 CDC Asst GA1	N	0,00	A-1	900 000,00	4,25	V	LEP + 1,35%	5,950	200 000,00	48 024,78	0,00	10 160,61
507 CA CIB Asst GA1	N	0,00	A-1	1 583 333,36	4,72	F	Taux fixe à 4,72%	4,720	333 333,33	69 783,90	0,00	1 966,67
518 ARKEA Asst GA1	N	0,00	A-1	1 800 000,00	12,00	F	Taux fixe à 2,19%	2,190	150 000,00	38 188,13	0,00	0,00
532 CRCA Asst Voeuil	N	0,00	A-1	3 376,46	0,16	F	Taux fixe à 3,36%	3,360	3 376,46	113,45	0,00	0,00
534 CA BFT Asst BC	N	0,00	A-1	377 809,37	17,88	F	Taux fixe à 4,74%	4,740	13 650,53	17 912,62	0,00	2 205,59
535 CA BFT Asst BC	N	0,00	A-1	299 473,11	17,97	V	Euribor 3m + 0,86%	2,992	11 072,71	11 707,65	0,00	570,94
537 CRCA Asst BC	N	0,00	A-1	37 238,07	4,29	F	Taux fixe à 4,46%	4,460	7 645,10	1 534,14	0,00	274,97
538 CRCA Asst BC	N	0,00	A-1	108 333,22	6,39	F	Taux fixe à 3,26%	3,260	16 666,68	3 327,92	0,00	332,04
539 CRCA Asst BC	N	0,00	A-1	358 297,90	7,06	F	Taux fixe à 1,95%	1,950	49 420,40	6 625,42	0,00	1 171,16
542 CE Asst BC	N	0,00	A-1	99 999,88	5,88	F	Taux fixe à 3,76%	3,760	16 666,68	3 525,00	0,00	391,67
543 CE Asst BC	N	0,00	A-1	546 875,00	8,51	F	Taux fixe à 3,95%	3,950	62 500,00	20 675,78	0,00	4 517,47
550 CMUT Asst BC	N	0,00	A-1	87 500,26	5,08	F	Taux fixe à 4,87%	4,870	16 666,64	3 956,90	0,00	574,93
551 CMut Asst BC	N	0,00	A-1	41 666,80	5,00	F	Taux fixe à 4,87%	4,870	8 333,32	1 876,98	0,00	0,00

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
552 BCME Asst Mouthiers	N	0,00	A-1	58 098,80	3,75	F	Taux fixe à 4,00%	4,000	14 655,42	2 105,94	0,00	0,00
553 CMUT Asst Voeuil	N	0,00	A-1	94 841,19	10,25	F	Taux fixe à 4,94%	4,940	7 296,68	4 551,36	0,00	0,00
571 CRCA Asst VE	N	0,00	A-1	13 724,32	0,63	F	Taux fixe à 4,40%	4,400	13 724,32	603,87	0,00	0,00
573 DEXIA Asst Claix	N	0,00	A-1	14 276,82	7,59	F	Taux fixe à 6,10%	6,100	1 437,32	870,89	0,00	324,16
574 DEXIA Asst Claix	N	0,00	A-1	251 929,98	14,42	F	Taux fixe à 6,16%	6,160	10 692,38	15 518,89	0,00	8 627,19
575 DEXIA Asst BC	N	0,00	A-1	59 179,09	5,50	F	Taux fixe à 5,44%	5,440	9 017,21	3 037,47	0,00	674,62
576 CE Asst BC	N	0,00	A-1	196 649,99	6,47	F	Taux fixe à 4,19%	4,190	24 754,59	8 239,63	0,00	3 841,29
577 CE Crédit Foncier Asst BC	N	0,00	A-1	742 500,00	13,35	F	Taux fixe à 1,97%	1,970	55 000,00	14 220,94	0,00	2 144,43
581 SGen Asst.	N	0,00	A-1	2 325 000,00	15,26	F	Taux fixe à 1,52%	1,520	150 000,00	34 963,16	0,00	8 173,17
584 CRCA SMAEPA Asst.	N	0,00	A-1	598 366,18	14,05	F	Taux fixe à 4,64%	4,640	30 385,40	27 240,56	0,00	5 490,48
592 SG Asst 3M€ GA2	N	0,00	A-1	2 610 000,00	21,59	F	Taux fixe à 1,06%	1,060	120 000,00	27 566,18	0,00	4 618,95
594_ARKEA_Asst_2M€	N	0,00	A-1	1 800 000,00	18,01	F	Taux fixe à 0,57%	0,570	100 000,00	10 046,26	0,00	0,00
599 Arkea Asst 3M€	N	0,00	A-1	2 880 000,00	23,93	V	Euribor 3m + 0,08%, flooré à 0,08%	2,212	120 000,00	87 365,78	0,00	8 768,16
602 SOCGEN Asst GA2	N	0,00	A-1	2 500 000,00	20,00	V	Euribor 3m + 0,32%, flooré à 2,00%	2,452	125 000,00	85 017,59	0,00	1 288,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		184 753,94					38 664,60	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		184 753,94					38 664,60	0,00	0,00	0,00
496 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	18 588,34	3,25	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 647,06	0,00	0,00	0,00
500 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	2 857,68	3,88	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	714,42	0,00	0,00	0,00
501 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	17 832,34	3,88	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 458,06	0,00	0,00	0,00
502 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	4 286,65	3,88	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 071,65	0,00	0,00	0,00
503 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	26 748,40	3,88	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	6 687,10	0,00	0,00	0,00
504 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	14 860,16	3,88	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 715,04	0,00	0,00	0,00
505 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	2 381,53	3,88	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	595,37	0,00	0,00	0,00
510 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	510,30	4,93	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	102,06	0,00	0,00	0,00
511 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	3 184,40	4,93	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	636,86	0,00	0,00	0,00
512 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	765,50	4,93	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	153,09	0,00	0,00	0,00
513 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	4 776,50	4,93	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	955,30	0,00	0,00	0,00
515 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	2 653,60	4,93	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	530,72	0,00	0,00	0,00
519 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	7 430,08	6,94	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 061,44	0,00	0,00	0,00
520 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	1 190,80	6,94	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	170,10	0,00	0,00	0,00
521 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	1 428,84	6,94	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	204,12	0,00	0,00	0,00
522 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	8 916,16	6,94	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 273,73	0,00	0,00	0,00
523 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	2 143,36	6,94	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	306,18	0,00	0,00	0,00
524 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	13 374,20	6,94	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 910,60	0,00	0,00	0,00
525 AE Asst GA1	N	0,00	A-1	15 932,80	7,42	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 991,60	0,00	0,00	0,00
544 AE Asst Voeuil	N	0,00	A-1	11 830,06	5,22	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 971,66	0,00	0,00	0,00

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
545 AE Asst Voeuil	N	0,00	A-1	2 296,00	6,16	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	328,00	0,00	0,00	0,00
546 AE Asst Voeuil	N	0,00	A-1	7 872,00	5,22	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 312,00	0,00	0,00	0,00
547 AE Asst Voeuil	N	0,00	A-1	5 915,00	6,16	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	845,00	0,00	0,00	0,00
548 AE Asst VE	N	0,00	A-1	5 114,71	1,46	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 557,33	0,00	0,00	0,00
549 AE Asst VE	N	0,00	A-1	1 864,53	3,88	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	466,11	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		20 936 630,96					1 891 663,49	560 293,81	0,00	66 116,61

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	54	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	20 936 630,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2023-03-16

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bien meuble dont la valeur d'acquisition unitaire est inférieure à 500	1	14/12/2017
L	Obligatoire-2031-Frais études (non suivis de réalisation)	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2032-Frais de recherche et de développement	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2033-Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2051-Concessions et droits similaires	2	14/12/2017
L	Obligatoire-2088-Autres immobilisations incorporelles	5	14/12/2017
L	Facultatif-2128-21728-Autres agencements et aménagements de terrains	0	14/12/2017
L	Facultatif-21311-21411-Stations d'épuration et postes (ouvrage de génie civil) :	60	14/12/2017
L	Facultatif-217311-217411-- Ouvrages lourds (agglomérations importantes)	60	14/12/2017
L	Facultatif- Ouvrages courants, tels que bassins de décantation, d'oxygénation, etc	30	14/12/2017
L	Facultatif-21311-21411-2148-217311-217411-21748-Bâts durables (en f° type const), châteaux d'eau	100	14/12/2017
L	Facult-21315-51-55,21451-55,217315-351-355-451-455-Agncmnts & amngts bâts, instal élect & téléph	30	14/12/2017
L	Facultatif-2138-21738-Autres constructions : Bâtiments légers, abris	15	14/12/2017
L	Obligat-21531-217531-Ouvr génie civ captage, transprt trait EP, cana adduct°eau (rés, surpresseur)	60	14/12/2017
L	Obligatoire-21532-217532-Réseaux d'assainissement	60	14/12/2017
L	Obligatoire-21561-217561-Installat°s traitmnt EP (sf génie civil et régulat°), compteurs	15	14/12/2017
L	Obligat-21561-62.217561-562-Pompes, app électroméca, instal chauf (dt chaudières), instal ventil	15	14/12/2017
L	Obligatoire-21561-217561-21562-217562-Organes de régulation (électronique, capteurs, etc.)	8	14/12/2017
L	Obligatoire-21561-217561-21562-217562-Appareils de laboratoires	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2155-21755-2157-21757-Outillages	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782-Matériel de transport : Engins de travaux publics, véhicules	8	14/12/2017
L	Obligatoire-2183-21783-Matériel de bureau électrique & électronique	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2183-21783-Matériel informatique	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2184-21784-Mobilier	15	14/12/2017
L	Obligatoire-2188-21788-Autres immob corporelles	15	14/12/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	242 000,00		157 857,32	399 857,32	0,00	399 857,32
janvier marie laure	0,00	28/06/2018	140,17	140,17	0,00	140,17
blomkal sarl	0,00	13/10/2022	2 195,00	2 195,00	0,00	2 195,00
clarte anne claire	0,00	13/10/2022	15,00	15,00	0,00	15,00
consorts gaume nd	0,00	13/10/2022	88,00	88,00	0,00	88,00
consorts haouar zeblane nd	0,00	13/10/2022	88,00	88,00	0,00	88,00
consorts louis	0,00	13/10/2022	77,00	77,00	0,00	77,00
egreteau christian	0,00	13/10/2022	6,11	6,11	0,00	6,11
ledain david	0,00	13/10/2022	72,95	72,95	0,00	72,95
les iris sci	0,00	13/10/2022	88,00	88,00	0,00	88,00
majbri adnene	0,00	13/10/2022	438,40	438,40	0,00	438,40
oliver claude	0,00	13/10/2022	88,00	88,00	0,00	88,00
pajot eline	0,00	13/10/2022	252,67	252,67	0,00	252,67
rejment mathieu	0,00	13/10/2022	717,60	717,60	0,00	717,60
semea	0,00	13/10/2022	153 357,72	153 357,72	0,00	153 357,72
sofrel lacroix	0,00	13/10/2022	60,00	60,00	0,00	60,00
succession saunier nd	0,00	13/10/2022	88,00	88,00	0,00	88,00
unedic	0,00	13/10/2022	84,70	84,70	0,00	84,70
semea	242 000,00	16/03/2023	0,00	242 000,00	0,00	242 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	242 000,00		157 857,32	399 857,32	0,00	399 857,32

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 512 000,00	I 2 512 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 940 000,00	1 940 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 900 000,00	1 900 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	40 000,00	40 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		572 000,00	572 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	572 000,00	572 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 512 000,00	408 374,37	323 382,79	3 243 757,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 294 000,00	III 5 294 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 294 000,00	5 294 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 000,00	4 000,00
28033	Frais d'insertion	1 000,00	1 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	34 000,00	34 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	545 000,00	545 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	231 000,00	231 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	1 000,00	1 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	47 000,00	47 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 051 000,00	2 051 000,00
28155	Outils industriel	14 000,00	14 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	212 000,00	212 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	4 000,00	4 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	180 000,00	180 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	230 000,00	230 000,00
28182	Matériel de transport	100 000,00	100 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	25 000,00
28184	Mobilier	10 000,00	10 000,00
28188	Autres	6 000,00	6 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 594 000,00	1 594 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 294 000,00	0,00	0,00	731 757,16	6 016 321,16

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres		II 3 243 757,16
Ressources propres disponibles		IV 6 016 321,16
Solde		V = IV – II (6) 2 772 564,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
5 D-Travaux Step Vindelle	2 553 858,31	0,00	2 553 858,31	2 551 612,69	2 245,62	0,00
6 E-Schéma directeur d'assainissement	761 000,00	0,00	761 000,00	668 394,12	92 605,88	0,00
8 G-Travaux d'assainissement - canalisations & ouvrages 2019	2 585 767,01	0,00	2 585 767,01	2 585 667,01	100,00	0,00
10 I-Réhabilitation Les Planes / Saint Yrieix	3 297 540,77	0,00	3 297 540,77	3 296 655,77	885,00	0,00
12 K-Travaux d'assainissement - canalisations & ouvrages 2022	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00	1 468 315,50	831 684,50	0,00
13 L-Acquisition véhicules lourds	420 000,00	0,00	420 000,00	0,00	420 000,00	0,00
14 M-Acquisition véhicules légers	320 000,00	0,00	320 000,00	0,00	85 000,00	235 000,00
15 N - Création 3ème surpresseur d'air - STEP Fregeneuil	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	400 000,00	100 000,00
16 O - Schéma directeur d'assainissement - Travaux cana & ouvrages 2023	2 600 000,00	7 800 000,00	10 400 000,00	0,00	2 350 000,00	8 050 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		72,10	0,00	72,10	47,40	3,50	50,90
Adjoint technique pal 1 cl	C	12,20	0,00	12,20	8,80	0,00	8,80
Adjoint technique pal 2 cl	C	9,00	0,00	9,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique territorial	C	21,00	0,00	21,00	14,00	0,00	14,00
Agent de maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	4,00	1,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur principal	A	2,70	0,00	2,70	1,80	0,50	2,30
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 1 cl	B	7,20	0,00	7,20	5,80	0,00	5,80
Technicien principal de 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		78,10	0,00	78,10	53,40	3,50	56,90

CA GRANDANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2023

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent de maîtrise	C	TECH	0	0,00	A	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 72

VOTES :

Pour : 64

Contre : 7

Abstentions : 1

Date de convocation : 10/03/2023

Présenté par (1) M. Nebout,

A 25 boulevard Besson Bey à Angoulême le 16/03/2023

(1) M. Nebout,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A 25 boulevard Besson Bey à Angoulême, le 16/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AFGOUN Sabrina	
ANDRIEUX Michel	
ARLOT Véronique	
AVERLAN Joëlle	
BAPTISTE Brigitte	
BIOJOUT Eric	
BOISSIER DESCOMBES Didier	
BONNEFONT Xavier	
BONNET Jacky	
BREARD Catherine	
BUISSON Michel	
CALDERARI Minerve	
CHEMINADE Séverine	
CHIRON Monique	
COURARI Jean-Claude	
COUTANT Françoise	
CROS Frédéric	
DAHMANI Fadilla	
DAURE Jean-François	
DAVID Serge	
DELAGE Françoise	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DESAPHY Gérard	
DEZIER Gérard	
DOYEN-MORANGE Chantal	
DUBOIS Valérie	
DUHOUX Christophe	
DULAIS Nathalie	
DUROCHER Denis	
ELIE François	
FORT Sophie	
FOUCHIER Jean-Luc	
FOURNIE Jean-Jacques	
FOURRIER Maud	
FRANCOIS-ROUGIER Martine	
GERARDI Bertrand	
GERMANEAU Michel	
GINGAST Hélène	
GODICHAUD Fabienne	
GRIMAL Jérôme	
HUREAU Thierry	
JOINEAU Sandrine	
LAURENT Francis	
LAVILLE Michaël	
LEFEVRE Gérard	
MANZANAS Raphaël	
MARC Annie	
MARTIAL Jean-Luc	
MESNARD Charlene	
MEYER Corinne	
MIEGE-DECLERCQ Benoît	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MONIER Pascal	
MOTEAU Thierry	
MOUFFLET Isabelle	
NEBOUT François	
PEREZ Dominique	
PERONNET Yannick	
PERRON Sylvie	
PIERRE-JUSTIN Gilbert	
PINVILLE Martine	
POUSSET Jean-Philippe	
REVEL Catherine	
REVEREAULT Jean	
RHODE Alain	
RIGONDEAUD Martine	
RIOU Mireille	
ROY Gérard	
SEMANE Zahra	
TERRADE Anne-Marie	
VEAUX Roland	
VERGNAUD Philippe	
VIGNAUD Marcel	
WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU Anne-Laure	
YOU Vincent	
ZIAT Hassane	
ZOUNGRANA Zalissa	

Certifié exécutoire par (1) M. Nebout, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.